

La mélancolie cause des convulsions

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b034_B_f0611**

Source**Boite_034_B-32-chem | Mélancolie.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées

- [Bayle, François](#)
- [Grangeron, Henri](#)

Références bibliographiques[Bayle, Relation de l'état de quelques personnes prétendues possédées, faite d'autorité du parlement de Toulouse, Toulouse, Vve Fouchac, et Bély, 1682](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

La mélancolie cause des convulsions

611

" On ne peut se douter que la cause
de l'épilepsie ne soit la mélancolie,
puisque les épileptiques sont tous atteints
d'une cette maladie, qu'on appelle mélan-
colie du sang de l'humeur qui la cause, et
que les mél. deviennent par là épileptiques.

L'humeur qui cause ce accident est celle
du pucier du sang de l'intestin; car c'est par
cette glande que les sucs acides
et qui ont une analogie avec la mélan-
colie se séparent du sang." (68.69)

Boyle et G. surgen
Recl. de l'hist. de quelques personnes
mélancoliques. ~~Bo~~

BnF
MSS.

La République est le droit

110

On ne peut le donner qu'à ceux
qui ont le droit de le recevoir
C'est pourquoi le droit de
donner est le droit de la République
et le droit de la République est le droit
de donner. C'est pourquoi le droit
de donner est le droit de la République
et le droit de la République est le droit
de donner. C'est pourquoi le droit
de donner est le droit de la République
et le droit de la République est le droit
de donner.

Le droit de la République
est le droit de donner.